



# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## Flower Camping de l'Olivigne

Anc. Chemin de Montouliers « lieudit les Près »  
11120 Bize-Minervois

S.A.R.L - CGNM Olivigne à 11120 Bize-Minervois - au capital de 100 000 €.  
N° d'immatriculation : 829 756 766 RCS de Narbonne

[contact@campingolivigne.fr](mailto:contact@campingolivigne.fr) | +33 (0) 7 71 72 89 98 | [www.campingolivigne.fr](http://www.campingolivigne.fr)

## Article 1 - Champ d'application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales régissent toutes les ventes de séjours réalisées par le Flower Camping de l'Olivigne sous ces différentes formes possibles : en réception, par téléphone, via le site [www.campingolivigne.fr](http://www.campingolivigne.fr) et via les tours opérateurs. Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales et reconnaît y adhérer sans réserve préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

## Article 2 - Conditions de réservation

### 2.1 Prix et règlement

La réservation ne devient effective qu'après notre accord et après réception de l'arrhes de 30% du séjour à valoir sur le montant du séjour. Tout versement non accompagné du contrat (ou bon de séjour) de location ou d'emplacement ne saurait, d'aucune façon, assurer cette réservation en retour. Tout contrat (ou bon de séjour) incomplet, raturé, ou non renvoyé ne saurait, d'aucune façon, assurer la réservation. Le contrat ne pourra être cédé à une autre personne. Le règlement peut se faire par l'interface en ligne sécurisé, virement, carte bancaire, espèce ou chèque vacances. Les chèques bancaires ne sont pas acceptés.

Le prix des séjours est indiqué en euros, toutes taxes comprises. L'attention du client est attirée sur le fait que n'est pas comprise dans le prix la taxe de séjour.

Afin de minimiser les aspects administratifs le jour d'arrivée de nos clients dans leur lieu de vacances, la totalité du séjour sera à payer obligatoirement 30 jours avant l'arrivée.

La réservation (emplacement de camping et/ou location) est nominative et ne peut être cédée et est prise en compte dès réception de l'arrhes et des frais. Dès réception de ce montant, une confirmation vous sera envoyée par mail.

### 2.2 Retard et modification

Pour tout retard non signalé, la location/l'emplacement devient disponible 12 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation. Passé ce délai, et en l'absence de message écrit, la réservation sera annulée et le paiement restera acquis à la direction du camping. Aucune réduction ou remboursement ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, tant pour les locations que les emplacements.

### 2.3 Annulation

Si le client n'a pas souhaité souscrire à l'assurance annulation, voici les conditions :

- Pour toute annulation parvenue plus de 45 jours avant la date de début de séjour, l'arrhes sera remboursée moins 25€ de frais administratifs et de gestion liés au dossier ;
- Pour toute annulation parvenue moins de 30 jours avant la date de début de séjour, 40 % du paiement total du séjour sera remboursé, moins 25 € de frais administratifs et de gestion liés au dossier ;
- Pour toute annulation parvenue moins de 15 jours avant la date du séjour, 20 % du paiement total du séjour sera remboursé, moins 25 € de frais administratifs et de gestion liés au dossier ;
- Pour toute annulation parvenue moins de 7 jours avant la date du séjour, aucun remboursement ne sera effectué.

2.4 Rétractation : conformément à l'article L221-28 du code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les séjours réservés à distance (par téléphone, internet, etc.).

### **Article 3 - Déroulement du séjour**

3.1 Arrivées et départs : en location et en camping : les arrivées s'effectuent à entre 15 heures et 20 heures en haute saison et entre 16 heures et 19 heures en moyenne saison. Les départs s'effectuent avant 11h, n'importe quel jour de la semaine.

3.2 dépôts de garantie : selon l'hébergement, un dépôt de garantie de maximum 500 € par hébergement sera exigé le jour de votre arrivée. Sans dépôt, aucune clé ne sera donnée au client. Il vous sera remboursé le jour de votre départ, selon les heures d'ouverture de la réception et après un état des lieux effectué par un membre du personnel du camping.

- Si les dégradations excèdent le dépôt de garantie, une facturation supplémentaire au réel sera établie.
- Si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté, les frais de nettoyage seront déduits du dépôt de garantie.
- Si vous ne pouvez être présent lors de l'état des lieux, le dépôt de garantie vous sera retourné par courrier ou mail sans frais supplémentaires si aucune dégradation n'est constatée et que l'état de propreté est parfait.

3.3 Départ : tout retour de clé ou libération de l'emplacement après 11h30 entraîne automatiquement la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date de départ prévue.

3.4 Animaux : le gestionnaire du camping se réserve le droit d'accepter ou de refuser au maximum un animal de compagnie par hébergement. Afin de prévenir tous dégâts éventuels, un dépôt de garantie supplémentaire de 100 € sera exigé. L'animal de compagnie reste sous la totale responsabilité de son propriétaire.

3.5 Règlement d'ordre intérieur : comme la loi l'exige, vous devez adhérer intégralement à notre règlement d'ordre intérieur ainsi qu'aux consignes de sécurité, déposé à la préfecture, affiché dans notre réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande et ou envoyé par mail lors de votre réservation.

### **Article 4 - Responsabilité**

Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait. Une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC, etc.).

### **Article 5 - Droit applicable**

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève du Tribunal compétent.

### **Article 6 - Médiation des litiges de la consommation :**

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par la société CGNM Olivigne. Le médiateur « droit de la consommation » ainsi proposé est MEDICYS. Ce dispositif de médiation peut être joint par :

- voie électronique : [www.medicys.fr](http://www.medicys.fr) ;
- ou par voie postale : MEDICYS - Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice- 73, Boulevard de Clichy, 75009 - Paris